

Infos FFMKR-75

8 octobre 2020

Aide Covid de la CPAM : pourquoi si peu de kinésithérapeutes en ont bénéficié ?

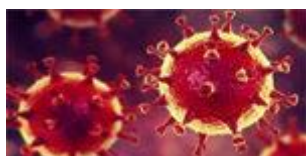
De mi-mars à juin, l'Assurance maladie avait mis en place un dispositif de compensation pour perte d'activité censé couvrir les charges des kinésithérapeutes. Seuls 52 % d'entre nous en ont bénéficié à Paris.

Afin d'en déterminer les raisons, nous invitons les professionnels qui n'ont perçu aucune aide de la CPAM75 à compléter **ce court questionnaire anonyme**.

Vos représentants syndicaux auprès de la Caisse entendent profiter de la régularisation de cette aide devant intervenir en fin d'année afin de l'adapter à la réalité des charges auxquels sont confrontés les kinésithérapeutes parisiens.

DERNIERES ACTUALITES

Covid-19 : ce qu'il faut retenir



Retrouvez les informations actualisées sur les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité libérale [mises à disposition de tous](#).

En avant pour le pilotage de la médecine de ville !



Fin septembre 2020, l'Agence régionale de santé francilienne et l'Assurance Maladie ont découvert que la médecine de ville existait !

Découvert, pas tout à fait. Il s'agit tout au plus de l'idée que pour mieux gérer la seconde vague, contrairement à la 1^{ère}, il serait utile de s'appuyer sur la médecine de ville. ... [lire la suite](#).

Le prélude de la rémunération à l'épisode de soins publié



Deux protocoles de coopération sanitaire (article 51) permettent désormais au kinésithérapeute, au sein d'une maison ou d'un centre de santé et aux côtés d'un médecin, de prendre en charge en accès direct un patient souffrant d'une entorse de cheville ou d'une lombalgie... [lire la suite](#).

Feuille de route fixée pour le PLFSS et les futures « négociations » conventionnelles



Jean CASTEX, par la voix d'Olivier VERAN, a fixé lui-même la feuille de route des futures négociations conventionnelles. Dans un courrier adressé fin août au nouveau directeur de l'UNCAM, le Ministre des Solidarités et de la Santé décrit les axes et conditions des travaux qui doivent être menés, présentés comme le retour d'expérience de la crise sanitaire, confortant le plan « Ma Santé 2022 », prônant, tout comme ce fut le cas durant le « Ségur de la santé », une accélération de sa mise en œuvre.... [lire la suite](#).

Suivez sur notre [site Internet](#) les actualités liées à la profession et trouvez des informations et fiches pratiques pour votre exercice au quotidien

Syndicat des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs de Paris

75 avenue Simon Bolívar 75019 Paris

01.45.22.49.80

contact@mk75.org